

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Ses petites forêts sont très dynamiques !

La forêt des Hauts-de-France couvre un territoire plutôt modeste au regard de la moyenne nationale : seuls 15 % du territoire régional sont boisés. Les Hauts-de-France sont pourtant depuis cinquante ans un terreau d'idées et de nouvelles pratiques forestières, en particulier grâce à des personnalités reconnues dans l'histoire de la foresterie.

Les propriétaires, conscients de la « rareté » des forêts, y sont engagés dans une gestion dynamique, que ce soit pour développer la populiculture ou adapter les futaies régulières feuillues au changement climatique. Pour les appuyer, ils peuvent compter sur des syndicats bien structurés et sur un dialogue de filière fécond.

Dossier réalisé par Charlotte Lance et
Blandine Even

Chêne remarquable dans l'Oise, Mireille Mouas © CNPF

Hauts-de-France, un esprit pionnier

La Région Hauts-de-France est l'une des moins boisées de France, en particulier pour sa partie nord correspondant à l'ancienne Région Nord-Pas-de-Calais. Cela n'empêche pas les propriétaires d'y développer l'innovation, une sylviculture et un syndicalisme dynamiques, ainsi qu'un véritable esprit de filière.

Le couvert forestier dans les Hauts-de-France est relativement modeste : avec environ 496 000 ha, la forêt occupe un peu plus de 15 % du territoire régional. Un taux bien inférieur à la moyenne nationale de 32 %. Les massifs forestiers se situent au sud des Ardennes, dans le Valois et le Soissonnais pour la partie picarde, et dans l'Artois, le Boulonnais, les plaines de la Scarpe et de l'Escaut, les Ardennes et le Hainaut-Thiérache pour le Nord et le Pas-de-Calais.

Les forêts régionales sont majoritairement privées, à 76 %. La forêt privée représente 376 000 ha, pour 122 000 propriétaires. 3 000 possèdent un massif de 20 ha ou plus, selon le CNPF Hauts-de-France-Normandie.

La forêt des Hauts-de-France est la plus feuillue de France : les essences feuillues représentent 93 % du volume de bois sur pied, alors que la moyenne nationale se situe autour de 67 %. La faiblesse des surfaces forestières est à mettre en regard de la richesse et de la diversité des stations qui permettent la production d'un bois de qualité.

“ les essences feuillues représentent 93 % du volume de bois sur pied ”

Une récolte portée par le peuplier

La récolte totale en 2024 était d'environ 2,1 Mm³, dont un tiers (0,7 Mm³) en bois d'œuvre. Une trentaine de scieries forme un tissu limité pour la première transformation. Particularité régionale : les Hauts-de-France représentent 19 % de la surface nationale en peupliers et un tiers du bois d'œuvre récolté dans la région est du peuplier.

L'« euro-région » est également très ouverte à l'export et tire parti de son importante frontière avec la Belgique et d'« une longue tradition de coopération et d'échanges avec les Experts, scieurs et usines belges », ajoute Bernard Collin, président de Fransylva Nord. « Il faut souligner que les forêts du Nord sont à moins de trois heures de route du port d'Anvers, 2^e port européen après celui de Rotterdam. Beaucoup de nos acheteurs lors des ventes groupées sont belges, allemands ou luxembourgeois. »

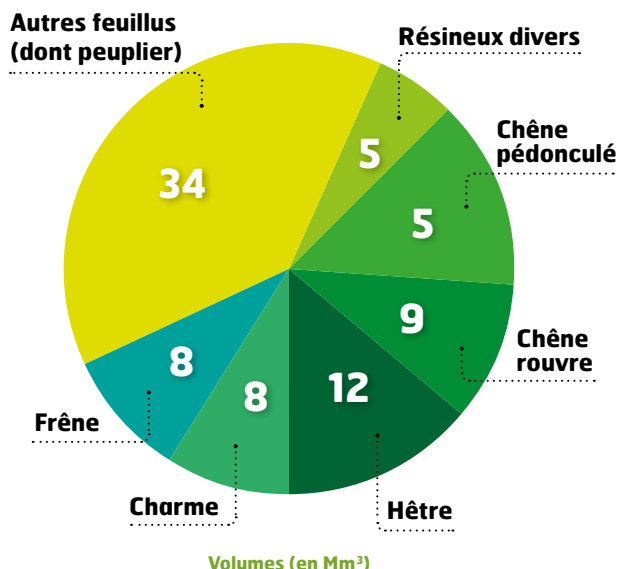
Sylviculture : une région pionnière

« Notre région a toujours été motrice pour les nouvelles techniques sylvicoles. Même si elle reste une petite région forestière, elle a été le berceau de nombreuses innovations portées par des personnes investies. Les Cetef de la Somme et de l'Oise se sont investis, dès 1962, sur la question de l'établissement de plans de travaux normalisés pour une forêt privée, prélude aux PSG actuels, et c'est ici que se sont développées des pratiques comme le boisement à faible densité ou le balivage », explique Marie Pillon, ingénieur forestier et déléguée générale du syndicat Fransylva Hauts-de-France.

Les Hauts-de-France ont ainsi été un terreau d'idées et de nouvelles pratiques forestières, en particulier grâce à des personnalités reconnues dans l'histoire de la foresterie. « Dans les Hauts-de-France, nous avons eu la chance de compter sur des personnalités marquantes qui ont profondément influencé la forêt, aussi bien localement qu'au niveau national. Des figures comme Hubert Leclerc de Hauteclouque,

Répartition des essences en Hauts-de-France

Source : Observabois Hauts-de-France, Fibois Hauts-de-France



L'Union régionale place le syndicalisme « au cœur du système »

Consciente de la nécessité de renforcer la présence du syndicalisme à l'échelon régional, et sous l'impulsion de Fransylva National, l'Union régionale « Hauts de France » a recruté, dès 2019, un ingénieur forestier. René Lempire, président de l'Union régionale, se dit très satisfait de cette décision : « Par sa compétence et son fort dynamisme, Marie Pillon, notre déléguée générale, a véritablement amélioré la visibilité et la reconnaissance de Fransylva à tous les niveaux : acteurs de la filière, partenaires institutionnels, mais aussi bien évidemment auprès des propriétaires forestiers. Sa polyvalence est un véritable atout qui nous permet de répondre à nombre de sollicitations et ainsi d'engager, chaque année, de nouvelles actions. » Ses missions couvrent un large spectre : veille et accompagnement dans le déploiement de politiques publiques, communication entre syndicats départementaux, offre de services élargie pour les adhérents.

actif en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais, et président de la fédération nationale pendant trente ans, ont laissé leur empreinte. Je pense aussi à Michel Hubert, disparu il y a deux ans : un homme exceptionnel, à la fois très intelligent et d'une grande modestie. Formé comme beaucoup de forestiers au couvert continu en forêt tropicale à l'époque de la France coloniale, il a été le premier président de ProSilva France. Installé près de Compiègne, il a animé les Cetef de l'Oise et a exercé une influence considérable, jusqu'à diriger l'Institut pour le développement forestier. Enfin, Philippe de Boissieu, autre président de l'Oise, spécialiste reconnu du peuplier, a eu une influence déterminante sur la populiculture en France », raconte François Bacot, administrateur du syndicat de l'Oise et par ailleurs président d'honneur du Comité des forêts. « Ce dernier a aussi été à l'initiative d'une dynamique visant à renforcer la forêt privée. Le syndicalisme forestier a toujours été un moteur du développement. Ici, il ne se limite pas à un rôle de représentation : nous avons choisi d'intégrer un poste d'ingénieur salarié au niveau de l'Union régionale, afin d'offrir des services supplémentaires aux adhérents », complète-t-il. Une originalité qui séduit les propriétaires de la région, avec un taux d'adhésion aux syndicats correspondant à 40 % de la surface forestière régionale.

B.E.



Feuillage de peuplier. Sylvain Gaudin © CNPF.

La filière locale emploie moins de 14 000 personnes

Les activités de sylviculture et d'exploitation forestière ne représentent en Hauts-de-France que 3 %¹ des emplois. Pour le secteur élargi (en intégrant l'ensemble des métiers qui touchent au bois de près ou de loin, comme les professionnels de la fenêtre ou du recyclage papier), 30 000 personnes travaillent au service de la filière. Les scieries pèsent pour 9 % de l'emploi de la filière et les activités de négoce pour 15 %. La construction bois est le poids lourd de l'emploi pour la filière avec 27 % des emplois, tandis que la fabrication de meubles représente 8 % de la masse salariale. Le secteur papier-carton concentre le dernier quart (24 %) des emplois, malgré l'absence d'usine de pâte.

Les entreprises liées à 100 % à la filière forêt-bois sont au nombre de 4 400 et emploient 13 840 personnes.

1. Sources : INSEE, URSSAF.

Frênes : rebondir après la chalarose

Selon l'expérience d'Antoine de Lauriston, forestier dans le Pas-de-Calais, reconstituer les peuplements et mélanger les essences apparaît comme une nécessité en réaction à la chalarose.



Antoine de Lauriston. DR.

En moyenne, le frêne occupe un tiers des parcelles d'Antoine de Lauriston. Membre du bureau de Fransylva dans le Pas-de-Calais et administrateur au CNPF dont il a été salarié pendant quarante-trois ans, le forestier détient et gère plusieurs centaines d'hectares au cœur du Parc

naturel régional des caps et marais d'Opale, dans le cadre d'un groupement forestier familial, et quelques dizaines d'hectares à Saint-Pol-sur-Ternoise. Les forêts sont composées en grande majorité de feuillus (frêne, chêne, hêtre, érable sycomore, tilleul, charme, alisier ou encore noyers hybrides...), mais aussi d'épicéas, de douglas ou encore de cèdres de l'Atlas à titre d'essai. « Le frêne est arrivé progressivement au début du xx^e siècle et s'est bien étendu, pour petit à petit supplanter le hêtre qui avait lui-même pris le dessus sur le chêne, surexploité après les deux guerres mondiales », raconte-t-il.

Dans les Hauts-de-France, la chalarose s'est manifestée à partir de 2010 et rapidement dispersée. « Initialement, on pensait que la propagation se faisait par les feuilles et qu'il fallait éviter que les feuilles se touchent, se rappelle Antoine de Lauriston. Mais la ventilation provoquée par les éclaircies a facilité la dispersion des spores. Les arbres ont aussi été atteints par le collet à cause du stock de feuilles contaminées au sol », déplore-t-il. Dans la mesure du possible, les forestiers touchés ont cherché à étaler les récoltes dans le temps. « Cela permettait de répartir les travaux de reconstitution, qui demandent une charge financière et une main-d'œuvre importantes », précise Antoine de Lauriston. « Les conséquences sur les prix de vente ont varié en fonction de l'impact de la chalarose sur la couleur du bois. Heureusement, le marché était à l'époque très propice. Il l'est toujours », ajoute-t-il.

Tout autant que la récolte, la reconstitution des peuplements s'est faite progressivement, « avec le souci du changement climatique, même en Pas-de-Calais, car le département est frappé par des étés très chauds

et des hivers très humides », commente Antoine de Lauriston. « Nous avons constitué une ossature de peuplement avec des chênes, notamment pubescents ou sessiles en provenance du Sud-Ouest. Pour le reste, nous prenons ce que la nature fournit : hêtres, érables, mais aussi quelques frênes... Il faut d'ailleurs prendre en compte le temps de croissance des arbres pour limiter les trous de production », explique le forestier, qui a cherché au maximum à préserver les frênes qui pouvaient l'être, « sans savoir combien de temps ils pourraient être gardés. Certaines années, on a eu l'impression que la chalarose s'était calmée, d'autres qu'elle s'accélérait », précise-t-il.

“ Tout autant que la récolte, la reconstitution des peuplements s'est faite progressivement ”

Si Antoine de Lauriston déclare « naviguer à vue sur la reconstitution des peuplements, avec seulement une dizaine d'années de recul », il insiste sur l'importance de réagir face à la chalarose et

de faire des choix de plantation. « De nombreux gestionnaires ou propriétaires ont récolté les frênes touchés sans replanter derrière, et l'érable sycomore a pris le dessus, telle une véritable mauve herbacée et risquant de favoriser le développement de la maladie de la suie », alerte-t-il, avant de conclure avec une dernière recommandation : « mélanger le plus possible les essences pour limiter les risques de catastrophe ».

C.L.



Effet de la chalarose sur un frêne chez Antoine de Lauriston en 2013. © Antoine de Lauriston.

Entretien

« Gagner des parts de marché sur le 100 % résineux »

Dans le cadre du Master Plan de filière, développer la première transformation dans la région a été retenu comme l'axe prioritaire. Fabienne Delabouglise, déléguée générale de Fibois Hauts-de-France, revient sur les actions structurantes de ce volet.

Où en est la construction bois en Hauts-de-France ?

La ressource dans notre région est à 94 % feuillue. Or, si l'on souhaite réduire l'empreinte carbone du bâtiment, se conformer aux exigences de la réglementation RE2020¹, il faut utiliser nos bois locaux. Notre filière régionale porte depuis quinze ans la construction en peuplier, qui était traditionnellement utilisé pour la charpente. Ses qualités mécaniques sont supérieures à celles des résineux, mais il a l'inconvénient de devoir être séché. Nous avons donc accompagné les entreprises pour structurer cette filière peuplier, en aidant, avec l'aide de la Région, à l'acquisition de séchoirs et au déclenchement de chantiers vitrine (*lire page suivante*). Malheureusement, la baisse des subventions de la Région, qui a longtemps payé le surcoût lié au recours aux bois locaux, a paralysé la filière.

Quelles sont les autres pistes ?

Nous travaillons également la valorisation des feuillus secondaires, comme le charme, le bouleau, le tilleul, l'aulne, le merisier... très présents dans nos forêts. Le défi est qu'il faut faire tout démarrer en même temps. Il faut d'une part travailler sur la qualification des essences. Nous travaillons pour cela avec les Fibois Normandie et Île-de-France, des régions aux caractéristiques similaires et où les coopératives des Hauts-de-France sont également présentes. Nous travaillons d'autre part avec les menuisiers pour identifier les entreprises qui ont envie de travailler ces essences, comprendre leurs pratiques, leur savoir-faire et proposer des formations afin de faire se rencontrer les besoins et les produits en sortie de scierie.

Quels sont les leviers économiques ?

En Hauts-de-France, nous avons une trentaine de petites scieries. Nous croyons beaucoup au modèle de scierie agile et capable de fabriquer des produits techniques. Les clients aujourd'hui veulent d'autres produits que de l'avivé. Nous travaillons donc sur le

modèle économique de nos scieries. Il faut que les scieries puissent proposer aussi une seconde transformation. Leur nombre dans la région reste insuffisant, cependant il ne faut pas être défaitistes. Je vois que les choses changent, les repreneurs de scieries en cours de transmission veulent développer d'autres choses, s'aventurent sur de nouveaux terrains. Le but n'est pas de tout transformer dans la région, c'est de transformer davantage nos essences locales et de gagner des parts de marché sur le 100 % résineux.

B.E.

Observabois, des données fiables sur la filière régionale

Porté par l'interprofession régionale de la filière forêt-bois Fibois Hauts-de-France, et par l'ensemble des partenaires régionaux, Observabois Hauts-de-France est l'observatoire général de la filière forêt-bois en Région Hauts-de-France. Il agrège en un seul et même endroit de l'ensemble des études et données statistiques sur la filière forêt-bois des Hauts-de-France. Sa particularité est d'intégrer des données statistiques « dynamiques », remontées très régulièrement depuis des sources telles que l'URSSAF ou Pôle Emploi en complément de données « statiques » fournies par des études ponctuelles réalisées par Fibois Hauts-de-France ou par ses partenaires, comme l'Enquête nationale construction bois, l'enquête annuelle de branche « Forêt » réalisée par la DRAAF, ou les plus classiques Mémentos du FCBA et de l'IGN. Observabois Hauts-de-France se destine aux professionnels de la filière qui bénéficient d'un état des lieux de leur secteur d'activité avec des données remontées en temps réel ainsi que d'un panorama de l'ensemble de la filière, de son amont à son aval. Des analyses sont mises à disposition des institutionnels qui peuvent mesurer les effets des politiques publiques mises en place. Le grand public enfin peut y découvrir les chiffres clés de la filière forêt-bois.

1. Performance environnementale des constructions neuves.